## Présentation de l’effet de serre

La Terre reçoit son énergie du soleil : une partie du rayonnement solaire est absorbé par la Terre. La Terre libère l’énergie ainsi reçue sous forme de rayonnement infrarouge réémis vers l’espace. Les gaz à effet de serre (GES), présents dans l’atmosphère, ont la propriété d’intercepter une partie de ce rayonnement infrarouge et de le réémettre, notamment en direction de la Terre. Ce **phénomène naturel**, appelé effet de serre, modifie le bilan radiatif de la Terre et permet d’obtenir à la surface de celle-ci une température moyenne de 15 °C, alors que sans lui la température serait de -18 °C.

Une augmentation des concentrations de GES dans l’atmosphère accroît leur opacité au rayonnement infrarouge : une plus grande partie de ce rayonnement est interceptée, modifiant ainsi l’équilibre : ce forçage radiatif est responsable du renforcement de l’effet de serre, qui se traduit par une augmentation moyenne de la température de l’atmosphère et par suite des changements climatiques. Les activités anthropiques, qui conduisent à l’émission de GES en fortes quantités depuis 1750, sont responsables de cette augmentation des concentrations de GES.

Source : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/presentation-de-l-effet-de-serre-a11529.html>